CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques

(C) 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemcopy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any or plaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, the images in the reproduction, or which may ou qui peuvent exiger une modification dans la méthosignificantly change the usual method of filming are de normale de filmage sont indiqués ci-dessous. checked below. Coloured covers / Coloured pages / Pages de couleur Couverture de couleur Pages damaged / Pages endommagées Covers damaged / Pages restored and/or laminated / Couverture endommagée Pages restaurées et/ou pelliculées Covers restored and/or laminated / Pages discoloured, stained or foxed / Couverture restaurée et/ou pelliculée Pages décolorées, tachetées ou piquées Cover title missing / Le titre de couverture manque Pages detached / Pages détachées Coloured maps / Cartes géographiques en couleur Showthrough / Transparence Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire Bound with other material / Pages wholly or partially obscured by errata slips, Relié avec d'autres documents tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou Only edition available / partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une Seule édition disponible pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à Tight binding may cause shadows or distortion along obtenir la meilleure image possible. interior margin / La reliure serrée peut causer de Opposing pages with varying colouration or l'ombre ou de la distorsion le long de la marge discolourations are filmed twice to ensure the best intérieure. possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image omitted from filming / II se peut que certaines pages possible. blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. Additional comments / Commentaires supplémentaires: This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous. 30x 26x 18x 10x 14x 32x 28x 24x 12x 16x 20x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Bibliothèque générale, Université Laval, Québec, Québec.

The images appaaring here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover end ending on the lest page with a printed or iliustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or iliustrated impression, and ending on the last page with a printed or iliustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meening "END"), whichever epplies.

Maps, pietes, cherts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too lerge to be entirally included in one exposure are filmed beginning in the upper left hend corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diegrams illustrete the method:

L'exempleire filmé fut reproduit grâca à la générosité de:

Bibliothèque générale, Université Laval, Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de le condition et de la netteté de l'examplsire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exempiaires originaux dont la couvartura en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une ampreinte d'impression ou d'iliustration, soit par le second plat, seion le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençent per le première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant per la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants appareîtra sur la dernière image de cheque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pienches, tableeux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir da l'angle supérieur gauche, de geuche à droite, et de haut en bes, en prenent le nombre d'images nécesseire. Les diagrammes suivents illustrent la méthode.

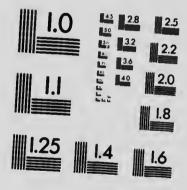
1	2	3
---	---	---

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street Rochester, New York 14609 USA

(716) 482 - 0300 - Phone

(716) 288 - 5989 - Fax

L.Rares LB 1027 I34 1900 & Ex.B



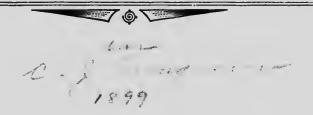
Importance et Nécessité

DE LA

Préparation de la Classe

- DE H

CHAQUE JOUR.





IMPORTANCE ET NÉCESSITÉ

DE LA

préparation de la classe de chaque jour.

Les nobles fonctions de l'instituteur sont de faire l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

Bien élever les enfants, c'est-à-dire, sans oublier la nature physique et les soins du corps, développer leur esprit et former le cœur, arriver ainsi plus sûrement à leur faire commître, aimer et servir Dieu : tel est le résumé de l'éducation.

L'art de l'éducation, c'est l'application des règles déduites de notre propre expérience ou de celle des antres sur les moyens les plus efficaces de cultiver les facultés intellectuelles et morales, comme le disait au commencement du siècle dernier un philosophe écossais. Paroles pleines de sens, qui tracent à chaque instituteur la marche à snivre pour arriver à bien élever la jennesse.

Dans l'art d'élever les erfants, l'expérience est le résultat de la pratique de l'éducation. Cette expérience s'acquiert à une condition : celle d'observer avec attention. L'observation, appliquée à l'éducation, est double : elle comprend à la fois l'observation des cufants et celle de soi-même.



L'observation des enfants est l'étude de leur caractère et de leurs dispositions, de leurs aptitudes et de leur penchant, faite sur cux-mêmes ufin d'arriver à la connaissance des moyens dant l'emploi permet le micux de faire pénétrer dans leur intelligence et leur mémoire les notions qu'ou vent teur donner, de prévenir ou de combattre au besoin l'invasion ou le développement des défauts, de seconder l'essor des bonnes inclinations, et de faire contracter les bonnes habitudes qui doivent être le résultat de l'éducation et qui sont la garantie d'une vie morale et vertueuse

Cette énumération, bien que fort incomplète, puisqu'elle n'embrasse qu'une partie des paints sur lesquels doit se porter l'attention du maître, suffit cependant pour qu'un reconnaisse combien l'observation des enfants est indispensable à celui qui veut réussir dans l'œnvre de l'éducation.

A cette observation des élèves, l'instituteur doit y joindre la sienne propre. En effet, le succès des leçons, dans l'enseignement comme dans l'éducation, ne dépend pas seulement des dispositions des élèves, il dépend aussi de lui et de sa manière d'agir avec eux.

Que de fois, en effet, selan la disposition d. Doment l'instituteur reprend ses élèves d'un ton chagrin et caurruil les gaurmande, les punit même pour de légères fautes qui, dans d'autres circonstances, passeraient inaperçue on ne motiveraient de sa part qu'une simple observation Si l'instituteur prêtait une oreille attentive, ne pourrait il pas entendre quelquefois ses élèves dire entre eux toubas dès le matin. "Gare à mous, ça va mal aujourd'hui le maître est de mauvaise humeur." Et en effet, presque toute la journée se sent de cette mauvaise humeur; le gronderies et les punitions plenvent sur la tête des élève et l'on se sépare mécontents les uns des autres, après un

tetère

connx de
ire les
comn des
, et de
être le
ne vie

e, puisesquels at pour acts est avre de

doit y leçons, dépend d anssi

soment,
sonru,
s fantes,
aperçues
ervation.
ponrraiteux tout
urd'hui;
presque
neur; les
les élèves
après une

elasse qui n'a pas profité à l'instruction, mais qui, par contre, a beaucoup uni à l'éducation. Que de fois on brusque les enfants, parce qu'ils ne comprenuent pas des choses qu'on ne leur a peut-être pas expliquées d'une manière assez claire, leur imputant ainsi un tort qui n'est qu'an maître lui même. Q e de fois aussi, dans le désir d'arriver promptement au but qu'il s'est tracé. l'instituteur s'irrite de la leuteur de ses élèves, les presse, les lurcèle, sans s'apercevoir que ces impatiences et ces brusqueries ne font que jeter encore plus le trouble et la confusion dans leur esprit.

Sonvent, en rentrant en lui-même après une leçon qui l'a peu satisfait, soit parce que les élèves out mal compris et qui l'ont fatigué par lenr ignorance, soit parce qu'il n'n pas rénssi à les intéresser, on bien à agir sur leur esprit et sur leur cœur, l'instituteur est forcé de reconnaître que la faute en est à lui, spécialement à lui, et non à ses élèves. Il verra qu'il n'a pas su s'y prendre, il n'a pas commencé par où il fallait, ni suivi l'ordre convenable; la patience lui a fait défant, et en voulant aller trop vite, il a donné des explications insuffisantes et par suite obsences; sa parole n'a en ni le ton persuasif qui gagne les cœurs, ni cette chalem communicative qui les pérètre et les transforme.

Que de fois l'instituteur sera obligé de se faire cet humiliant aven : " Mes élères, en réalité, n'étaient pus conpubles ; c'est moi, moi seul qu'il faut accuser." Cet aven lui sera profitable en ce que graduellement il l'empêchera de retomber aussi souvent dans les mêmes fantes.

Si la préparation des leçons, tant recommandée par tous les pédagognes, et que ceux qui ont le plus réassi dans l'enseignement n'ont jamais négligée, même lorsqu'ils avaient acquis la jus grande expérience dans leur art, est une chose nécessaire dans tout enseignement, le retour sur soi-même après la leçon, on à la fin de la journée, afin de se rendre compte de ce qu'on a fait, du succès qu'on a pu obtenir, des difficultés qu'on a rencontrées on des causes qui ont empêché de se faire bien comprendre, d'intéresser les enfants, de captiver leur attention, de s'emparer de leur esprit et de leur cœur, ce retour n'est pas moins salutaire. Cette méditation calme, loin des émotions du moment, lorsque l'instituteur n'est plus sons l'influence de l'agitation et du trouble causés par les obstacles toujours renaissants sous ses pas, est la voie la plus sûre pour les vainere. Le souvenir est, en effet, assez récent alors, pour lui permettre, en revenant sur les incidents du jour, de reconnaître les causes auxquelles sont dus ses échees.

C'est par cette double observation de ses élèves et de lui-même que l'instituteur acquiert l'expérience dont il doit déduire des règles propres, non pas seulement à lui faire éviter des erreurs qui paralysent ses efforts, mais encore à le duriger dans le choix des meilleurs moyens de donner aux enfants confiés à ses soins la solide instruction qu'ils viennent chercher auprès de lui dans l'intérêt de leur avenir, et la forte éducation que les parents attendent de son zèle, pour leur bonheur et le bien de la société.

Pour se livrer avec ardeur et saccès à l'éducation, il fant d'abord que l'instituteur se pénèure de la dignité de cette œuvre, se fasse une juste idée de ses fonctions. Il faut par là qu'il élève son cœur an niveau des difficultés de l'entreprise, qu'il se munisse d'une provision de courage pour ne pas se laisser rebuter par les fatigues et les dégoûts de ce sude le ar ; il faut qu'il s'ouvre les sources des joies intérieures que la carrière récèle pour ceux qui s'y trouvent suffisamment préparés.

La deuxième partie des fonctions de l'instituteur

comprend l'instruction à donner à la jeunesse. Si l'éducation forge l'esprit, selon l'expression de Montaigne; l'instruction le meable.

Donner de l'instruction, ensciquer, c'est fuire pusser des commissances dans l'esprit des élèves. L'enseignement est ussurément une partie considérable de la tûche du muître, c'est même la plus apparente, celle d.—t il est le plus facile de s'acquitter, et dont on peut le plus aisément constater les résultats. Voilà pourquoi l'on a cru si longtemps que l'instruction résumuit à elle seule toute l'éducation et tous les devoirs de l'instituteur. Muis c est une déplorable erreur, qui ne saurait avoir que les plus fûcheuses conséquences.

Qu'est-ce en effet que instruction en elle-même? Qu'est-ce que les commissances dont on peut remplir l'esprit, si l'en ne s'attache en même temps à le former, et surtout à rendre l'homme meilleur?

L'instruction doit être féconde et hienfaisante. Et pour lui conférer ce double enractère, il ne faut januis perdre de vue que l'enseignement doit, dans chaque branche d'instruction, atteindre un triple but: 1° Communiquer des comaissances; 2° développer les facultés intellectuelles; 3° développer les facultés morales.

1° Communiquee des connaissances. Il n'est pas beso d'insister sur ce point ; c'est le luit direct et immédiat de l'enseignement ; mais ce n'est pas le but final, ce n'est pas celui qu'il importe le plus d'atteindre. L'instruction n'est pour ainsi dire que l'enveloppe ; le fond, c'est l'intelligence, l'esprit.

2° Développer les facultés intellectuelles. C'est donc l'esprit qu'on doit former tout en lui confinnt les connaissances; il faut profiter de toutes les occasions qu'offre si facilement l'enseignement, pour développer et fortifier f'intelligence des enfants. On dira peut-être que l'instruction s'adressant à l'entendement, développe tonte senle et par la force même des choses les facultés intellectuelles, qu'il est par conséquent inutile que l'instituteur se préoccupe de ce résultat et travaille spécialement à l'atteindre. Mais alors ce développement, pour ainsi dire instinctif, serait peu de chose en comparaison de celui que peut obtenir un maître qui dirige avec intention tous ses efforts de ce côté. Il doit donc profiter de toutes les occasions et de tous les moyens que lui offre naturellement l'enseignement qu'il doit donner à ses élèves pour s'efforcer de développer leurs facultés intellectuelles; il doit s'uttacher à en faire des hommes intelligents et capables, plutôt que des hommes instruits.

3° Développer les facultés morales. C'est le but indirect et latent, pour ainsi dire, que l'on doit se proposer dans tout enseignement; mais c'est aussi le but définitif, c'est le plus considérable et le plus élevé. Et en effet, qu'importe au fond qu'un homme possède des connaissances, qu'il s'en serve comme d'utifes instruments pour la satis action de ses besoins de chaque jour, qu'il ait accrn même les forces réelles de son intelligence, s'il n'est devenu meilleur, s'il n'use de ces ressources, de cette habileté et de ce pourvoir pour aimer et accomplir le bien, pour atteindre le but que Dieu assigne à ses efforts?

Tout doit être subordonné à cette fin dans cette vie, et par conséquent anssi dans l'éducation; les connaissances et le développement des facultés intellectuelles, comme les forces physiques, ne valent en réalité que par l'aide qu'ils apportent à l'accomplissement du but final : il est leur raison d'être et il les coordonne dans une admirable unité. L'instituteur doit donc saisir avidement toutes les occasions qui se présentent en foule dans l'enseignement, se servir de tous les moyens que la commu-

nication des connaissances peut fournir, pour porter les élèves à l'amour et à la pratique du bien, pour faire servir les facultés intellectuelles à développer et fortifier les facultés morales.

Et non seulement tonte branche d'enseignement doit servir au développement général des facultés, mais encore chaque genre d'études peut s'appliquer plus spécialement au développement d'une ou de plusieurs facultés soit intellectuelles, soit morales, car tout se tient et se relie dans nu bon système d'éducation.

Ainsi l'arithmétique, tout en servant d'occasion à l'exercice et au développement des différentes facultés, s'adresse spécialement au raisonnement; comme aussi, au moyen de problèmes choisis avec discernement, elle favorise surtout, quant aux facultés morales, l'esprit d'ordre et d'économie, sans égoïsme, base d'une conduite régulière et sage, et auxiliaire efficace, quoique secondaire, dans l'accomplissement du devoir. De même, l'histoire peut beaucoup pour la culture de l'imagination, pour le développement de la mémoire et celui du jugement moral; la géographie s'adresse principalement à la mémoire ainsi qu'à l'esprit d'observation. Mais l'enscignement de la langue est celui de tous qui peut le mieux servir à un développement général et complet. La langue, en effet, est l'expression de la pensée; or, la pensée s'étend à tout : le passé, le présent, l'avenir ; les faits de l'ordre moral comme ceux du monde sensible, la mémoire comme le jugement, le raisonnement comme l'imagination, les sentiments comme la volonté : ainsi la langue est l'intermédiaire obligé de toute chose ; tout en vient et tout y retourne.

Voilà pourquoi en s'occupant de cet enseignement, on peut à chaque instant toucher à tous les points du domaine de l'homme, pour tout développer et améliorer. Quels sont maintenant les moyens qu'il faut employer pour donner un bon enseignement ?

Ces moyens peuvent se résumer à trois :

- 1° Le programme des études ;
- 2º Le tableau de l'emploi quotidien du temps ;
- 3° Le journal de classe.

Nons ne parlerons pas du premier moyen, c'est-à-dire, ce qui a rapport à la préparation même du programme, pnisque cela est du domaine d'une autorité supérienre; mais nons croyons devoir dire qu'il est du devoir de tout instituteur de faire une étude tonte particulière et très approfondie de ce programme pour se rendre compte de ce qu'il comprend, d'y distinguer les matières de première importance avec celles qui ne sont que secondaires; de même ce qui est obligatoire de ce qui n'est que facultatif et surtout de rechercher et d'étudier les moyens les plus propres à le mettre à exécution conformément aux idées et aux désirs de ceux qui l'ont préparé.

Deuxième moyen : Le tablean de l'emploi quotidien du temps est indispensable, parce que quand il s'agit de diriger une écoie, la tâche est plus rude et plus difficile que si l'on n'avait qu'à instruire un seul groupe d'enfants, à faire la leçon à une seule classe. Il faut comb ner les exercices, distribuer le temps des élèves, et surtout le temps si précieux du maître : en un mot, il faut organiser l'ensemble ; et pour arriver à cette organisation, il faut de tonte nécessité dresser dans un tableau la répartition du temps et des occupations de l'institutenr lui-même (et des moniteurs ou auxiliaires selon le cas) entre les différentes divisions de l'école, répartition qu'on ne distingue pas assez en général de celle du travail propre des L'instituteur doit agencer les leçons et les élèves. exercices de manière qu'il pnisse suffire à pen près à tout et que les élèves, on groupes d'élèves, soient constamment occupés d'une manière tout à la fois agréable et instructive à un travail en rapport avec leurs capacités respectives, tendant toujours vers le but principal : le développement intellectuel.

Avant de faire ee tublean, l'instituteur doit tenir compte ; 1° des matières de première importance ; 2° des matières d'importance secondaire et 3° des matières facultatives ; c'est-à-dire, tenir compte de l'importance relative des differentes matières afin d'y proportionner le temps qu'il doit consacrer à chacune d'elles ; en un mot organiser l'ensemble du programme afin d'être fixé sur la durée et la distribution progressive de tout le cours d'enseignement primaire, car cet arrangement se lie d'une manière nécessaire et indissoluble à l'organisation quotidienne de l'école. En effet, selon que, sur le tableau de l'emploi quotidien du temps, il aura porté tant de leçons par jour on par semnine pour une branche d'instruction donnée, il obtiendra an bout d'un trimestre, d'un semestre, ou d'une année, un nombre de leçons sur cette branche, qui devra être en rapport avec l'étendue de la partie du programme attribuée à toute l'année.

Le troisième moyen et celui qui doit faire spécialement le sujet de cette conférence est le Journal de classe, c'està-dire, la préparation des leçons de chaque jour et pour chaque classe.

Il est difficile assurément de bien faire une classe, de donner une leçon. Dans une école qui compte plusieurs élasses ou divisions rénnies sous un même maître, il est une tâche plus difficile et peut-être plus importante encore, celle de faire marcher l'école dans son ensemble, ce qui est lu première et la plus indispeusable condition de succès. Il faut peut-être des qualités plus rares et plus précieuses;

mais certainement des soins plus grands et une prépararation plus longue et plus spéciale.

L'instituteur jaloux de remplir dignement ses fonctions, ne doit donc jamais manquer de préparer chacane de ses leçons. Il ne s'agit pas ici précisément d'étudier ce que l'on ne saurait pas encore et qu'on doit enseigner : il n'est pas à supposer qu'un maître puisse se teouver dans Mais bien que supposé être à la hauteur de ses fonctions par les études qu'il a faites ou à l'Ecole normale, on avant de se présenter devant un Bureau d'examinateurs, ce qui ne constitue que la préparation éloignée ou médiate, qui est loin de suffire pour donner un bon enseignement, il doit faire aussi ce qu'on appelle la préparation prochaine ou immédiate, car un instituteur a toujours besoin de se rafraîchir, la mémoire, avant d'aborder de nouveaux faits ou de nouveaux principes, de se recueillir avant de donner une leçon; certains détails peuvent être sortis de l'esprit, d'autres se sont effacés en partie, et on ne les entrevoit plus que vaguement. D'autre part, des élèves, ou quelquefois un certain nombre d'entre eux à qui les leçons ou les devoirs doivent être donnés, peuvent être plus ou moins lents de conception ou sujets à un esprit d'observation léger qu'il faut par conséquent inté-Il faut donc que la matière de chaque leçon soit bien préparée pour convenir à l'état particulier des élèves on de chaque groupe d'élèves.

D'ailleurs, il faudrait n'avoir jamais enseigné pour ignorer, combien souvent il arrive qu'une explication accidentelle, et tout imprévue pour un esprit irréfléchi, devient nécessaire, si même elle n'est provoquée par les enfants.

Il ne faut pas s'exposer, non à les tromper, on ne le doit jamais, mais à rester court devant eux: donc la préparation est une nécessité absolue à tous les instituteurs

quel que soit leur compétence. Ce u'est pas tout leçon n'est bien donnée et n'est entièrement profitable, que lorsque le maître a bien pris soin à l'avance d'en circonscrire l'étendue, d'en préciser l'objet, d'en fixer les principales parties avec leurs développements respectifs : sans cette précantion, il risque d'être entraîné aux digressions démesurées, de laisser l'accessoire déborder le principal, de s'occuper de tout autre chose en un mot que du sujet spécial de la leçon et tout au moins de faire perdre le temps des élèves Ce grave inconvénient mérite une attention d'autant plus spéciale que les instituteurs les mieux intentionnés y sont particulièrement exposés par suite même de leur ardeur, s'ils négligent la Un bon maître doit done avoir préparation préliminaire. le soin de préparer toujours chaque leçon à l'avance; il fait mieux encore : tous les jours, le soir on le matin, avant la reprise de ses travaux, il se recueille, pense à ses diverses occupations de la journée, les classes, les coordonne, choisit avec soin et fixe les devoirs qu'il doit donner à ses élèves, les proportionne au degré intellectuel, aux connaissances des élèves et au temps mis à leur disposition pour la rédaction de ces devoirs. Il se fournit de différentes ressources pour faire comprendre tel ou tel point obscur ou pour répondre aux renseignements provoqués par les élèves. De plus, il voit comment les leçons doivent se succéder en égard à la nature des diverses branches et à la position que les enfants doivent tenir pendant les leçons. Il fixe l'heure et la durée des différents exercices, voit la place que doivent occuper les enfants, les mouvements qu'ils auront à exécuter pendant ces exercices. Il ne perd pas de vue que, dans les écoles primaires, il convient de ne pas prolonger les leçens d'une · même genre d'exercice sur même branche ou du moir .'une demi-heure. C'est la une même matière au-de. limite extrême de l'attention intelligente et volontaire des enfants qui fréquentent ces écoles; car il faut remarquer que, lorsque la faculté de recevoir est épuisée, tont ce que l'on donne au-delà est non seulement inutile, mais nuisible. Chaque leçon doit être restreinte au temps fixé, et jamais, pour auenne considération, une leçon doit empiéter sur le temps destiné à une autre. L'instituteur ne doit pas oublier non plus qu'il ne convient pas de changer trop sonvent d'exercice, de peur de trop favoriser la mobilité de l'esprit des enfants, de son caractère et de l'habituer à une inconstance qui lui deviendrait très préjudiciable dans l'avenir. C'est là la matière du journal de classe qu'il doit tenir.

Et d'ailleurs, toute profession n'exige-t-elle pas un traveil préalable de préparation? L'instituteur a une profession difficile d'autant plus qu'il a beaucoup à faire, sa tâche réclame donc une préparation plus soignée que toute autre profession.

La vie de l'instituteur est une vie d'études et a observations de tous les jours, de tous les instants. S'il est une vérité reconnue dans l'enseignement, c'est qu'un maître, pour remplir dignement sa tâche, sache bien audelà de ce qu'il doit enseigner : les leçons sont alors mieux remplies, mieux dirigées; plus intéressantes, plus approfondies, en un mot plus fécondes.

En résumé, un bon enseignement est celui qui donne la connaissance progressive, tant théorique que pratique, de la matière enseignée, en exerçant convenablement les facultés des enfants. Un bon enseignement est encore une suite, un enchaînement de bonnes leçons; mais celles-ci ne sont telles qu'à la condition d'être bien préparées, bien aonnées et bien contrôlées par le maître; bien comprises, bien retenues et bien appliquées par les élèves. C'est pourquoi on affirme et on prouve que de la préparation dépend en très grande partie, sinon en totalité,

l'excellence de chaque leçon et par suite de l'enseignement en général. On dit donc avec raison " Telle préparation, telle leçon."

La science du maître, ni son expérience dans l'enseignement, ni l'excellence des livres dont il se sert en classe, ne surraient suppléer à la préparation journalière des leçons. Cette préparation doit avoir pour objet :

- 1° Le but de la leçon. Ne jamais séparer l'éducation de l'instruction, quel que soit le sujet de la leçon. Truiter toujours le sujet comme si les élèves ignoraient le premier mot de la matière enseignée;
- 2° Le sujet de la leçon on la matière à enseigner qui ne doit jamais être ni trop ni trop peu étendue, mais se borner au strict nécessaire et se trouver à la portée de la majorité des élèves;
- 3° Le point de vue dans lequel doit être traité le sujet pour répondre aux besoins présents et futurs des enfants:
- 4° Les rapports n l'enchaînement de chaque nouvelle leçon avec les précédentes et avec celles qui suivent;
- 5° L'ordre et l'exposition des parties de la matière : point de départ, continuation, fin. résumé de la leçon ;
- 6° Les conclusions pratiques à tirer de la leçon, et les applications propres à graver profondément dans les esprits et dans les cœurs la doctrine enseignée;
 - 7° Le mode de correction des devoirs;
- 8° La prévision de la forme et des procédés les plus convenables et les plus aptes à la matière enseignée; des principales questions que le maître devra faire aux élèves et des sous-questions qui pourront survenir;
 - 9° Enfin la préparation des modèles, des cartes, des

tableaux noirs et de tous les objets qui doivent lui servir à donner ses leçons.

Il est donc indispensable que l'instituteur prépare soigneusement ses classes, et qu'il mette toujours par écrit, dès la veille, les indications des leçons, explications, développements, exercices, devoirs, etc., du lendemain, pour l'avant-midi et l'après-midi

Cette préparation quotidienne de la classe doit être réservée dans un cahier, appele Journal de classe lequel doit être calqué sur le tableau de l'emploi du temps.

Ce travail a des avantages considérables: 1° il fait gagner du temps; 2° il diminue la fatigue; 5 il rend le travail plus agréable, plus facile et plus parfait; 4° il contribue à donner à la physionomie de l'école cette beauté que l'harmonie et la régularité font éclater partout.

Guide à suivre dans la préparation des leçons.

CATÉCHISME.

Pour les élèves de la lère année, le catéchisme doit être enseigné oralement, c'est-à-dire, de vive voix et consister dans les principaux traits du catéchisme Le maître en préparant ses questions, doit viser à avoir un enchaînement qui forme l'ensemble de chaque trait principal qu'il veut enseigner.

Aux élèves de la 2ème année, l'instituteur doit enseigner la lettre du catéchisme, se bornant à une seule réponse, ou tout au plus à deux, exigeant bien le mot à mot énoncé d'une manière nette et commencer à donner des explications simples et familières sur le sens des mots. Si l'enfant ne peut répondre directement à la question,

il fant l'aider en se servant de comparaisons à sa portée, ce qui demande de la préparation.

Pour les élèves de la 3ème année, l'instituteur doit: 1° changer quelques mots de la demande du catéchisme et quelquefois varier la forme. De cette manière, les enfants ne sont pas escluves de tel cu tel mot, telle ou telle tournure. Ce moyen met l'intelligence en action puisqu'il fixe l'attention de l'enfant et le force à rétléchir. De plus, le maître doit umener l'enfant à saisir nettement tout ce que renferment les réponses et à distinguer les différentes parties que chaque réponse renferme.

Aux élèves de la 4ème année, l'instituteur fait donner la leçon en texte continu, oralement d'abord, puis par écrit ; travail qui consiste à fondre les demandes avec les réponses, en exigeant que les expressions difficiles, ani ont été expliquées, soient remplacées par celles qui ont servi d'explication. Ainsi l'élève embrasse d'un seul coup l'ensemble de la doctrine que renferme la leçon.

HISTOIRE SAINTE.

Les leçons d'histoire sainte peuvent se donner à tous les élèves d'une même école, sous forme de leçons de choses. Après avoir énoncé le sujet de la leçon, l'instituteur fait, sous forme de conversation, au moyen de phrases simples, un récit clair, concis, des personnages, des faits mentionnés dans la leçon, groupant avec ordre, autour des faits principaux, les faits secondaires, de manière à avoir l'enchaînement naturel du récit, les causes et les effets.

L'instituteur doit tonjours, en finissant son récit, amener les enfants à tirer du sujet étudié une réflexion morale, une conclusion naturelle et pratique. Pour l'enseignement de cette matière, l'instituteur doit suivre un bon mannel et peut même en mettre un entre les mains des élèves des cours supérieurs, s'il n'a pas de tableaux intuitifs, mais ee manuel ne deit leur servir que comme référence pour les développements.

Aux élèves de la l*ère et de la 2ème année*, l'instituteur pose des questions simples, bien claires sur les principaux fuits, c'est-à-dire sur les grands traits du sujet.

Aux élèves de la 3ème année, l'instituteur pose des questions sur les faits principaux et les faits secondaires les plus essentiels

Pour les élèves de la 4èm. année, l'instituteur, au moyen de questions, fait donner le récit avec toutes les circonstances essentielles et secondaires de manière à former un tout complet. A la fin, il les amène à donner les résumé d'une manière continue, en les aidant au besoin, par des sous-questions. Au fur et à mesure que les enfants résument, l'instituteur écrit au tableau noir les points principanx de manière à avoir à la fin du récit un sommaire devant servir aux élèves pour faire le développement par écrit.

LECTURE.

lère année. Pour apprendre la lecture aux jeunes enfants, la méthode la plus rationnelle est celle d'émission des sons, appelée méthode rocale ou phonique qui consiste à donner aux voyelles simples ou composées leur son véritable et à indiquer les cousonnes simples et composées par le simple mouvement des lèvres.

Pour rendre cette méthode plus parfaite, et fixer l'attention par l'occupation manuelle, on fait marcher l'écriture de pair avec la lecture.

Cette méthode est toute naturelle. En lisant et en parlant, on unit des sons et des articulations, jamais on ne nomme les lettres dont le mot à lire se compose. C'est le son, et non pass le nom de la lettre, on des lettres, qui constitue l'élément du mot parlé.

Cette méthode est en tout conforme aux principes de la didactique. Elle marche gradu "ement du comm à l'incomm, du simple au composé, du facile au difficile. On étudie les sons simples, puis les articulations simples, combinaison de celles-ei avec ceux-là.

Elle mène directement à la lecture. L'enfant énonce les sons exprimés par des signes simples on par groupes, puis successivement une combinaison de sons on réunion de syllables formant des mots, ensuite une combinaison de mots constituant une phrase, un ensemble de phrases composant un morcean de lecture.

Elle permet d'exercer toutes les facultés de l'esprit. L'enfant comprend ce qu'il fait, il énonce des sons et des articulations, derniers éléments des syllubles et des mots, les combine diversement pour former les différents mots de la langue qu'il parle.

Les vices d'organe les plus enracinés ne résistent pas à l'épreuve de cette méthode.

L'écriture donne son seconrs à la lecture. Les caractères on signes lus, prononcés, écrits, se fixent dans la mémoire, et comme on exige que l'enfant écrive tonjours correctement, on y trouve un excellent exercice d'orthographe usuelle. Enfin cette méthode occupe l'enfant tout entier : son ail, son orcille, sa voix, sa main.

Les exercices doivent être faits de vive voix indiriduellement et simultanément d'abord. Ecrits ensuite par le maître tableau noir, reproduits ensuite par les élèves. L'instituteur doit s'efforcer à faire faire ces articulations avec vigueur, très distinctement et très clairement. Remarque. Ces exercices doivent se continuer jusqu'à ce que l'élève soit en état de pouvoir lire facilement sur la carte on sur le tableau de lecture on encore dans un livre des phrases composées des mots d'une syllable, en expliquer les sous et aussi jusqu'à ce que les défauts de langue et d'articulations soient complètement corrigés.

2ème année. Epcllation de vive voix et écrite. Décomposition des mots en syllabes (mots de deux et rois syllabes d'un usage usuel, avec signification et des mots) d'une manière simple et à la portée des enfants.

Avec les élèves de cette année, l'instituteur doit profiter des leçons de lecture pour leur faire connuître les premiers éléments de la grammaire : la distinction du nom, de l'article, de l'adjectif et par conséquent les leçons de lecture penvent donner lieu à différents devoirs écrits tels que : l° Ecrire la leçon en décomposant les mots en syllabes séparées par un trait; ou 2° Souligner les noms de personnes d'un trait, les noms de choses de deux, les noms d'animanx de trois; ou 3° Souligner les noms communs d'un trait, les noms propres de deux; 4° Souligner les articles d'un trait, les adjectifs de deux, etc.

3ème année. Avec les élèves de cette année commence à proprement dit la lecture courante. L'instituteur doit habituer l'enfant à penser en lisant et à lire en pensant; ne permettant pas de lire ni trop vite ni trop lentement, ni trop hant ni trop bas, tenant à ce que le ton et le monvement soient modérés et mettant en pratique ce principe: Pen et Bien. L'instituteur doit entrecouper la leçon de questions et d'explications bien ménagées, par conséquent bien préparées et terminer la leçon en faisant donner le résumé et aidant au besoin l'enfant par des questions bien poséees.

La leçon de lecture peut denner lieu à différents

devoirs écrits, tels que: Donner par écrit la signification de certains mots, de certaines expressions on : Copier le morceau, on une partie ouvrant après chaque verbe une parenthèse et y indiquer la nature du verbe, le temps, le nombre, la personne, la conjugaison, ou: Donner par écrit un résumé de la leçon au moyen d'un sommaire composé par le maître avec les élèves; ou: Analyse grammaticale des mots indiqués, etc.

4ème année Lecture expressive. L'instituteur doit habituer l'enfant à lire avec naturel et simplicité, lui apprendre à lieu grouper les mots selon le sens, au moyen du repos et de l'accent tonique qui est le renforcement du son sur l'une des syllabes d'un mot. (Cet accent se place toujours sur la dernière syllabe sonore du mot).

Ex. : Mortel, abondance.

ıt.

13

H

ě.

t

4.

ŧ

e

11

×

H

3

r

ť,

Grouper les mots, c'est lier plus étroitement, en les détrehant légèrement des autres mots d'une même division de phrase, ceux qui ont entre enx un rapport plus i: time. C'est ainsi qu'ordinairement le nom va tont d'un trait uvec le qualificatif, un mot avec le complément indirect qui en dépend, un verbe avec son complément direct, on un sujet avec son verbe, quoique plus rarement; l'adverbe avec le mot qu'il modifie. Cet art de grouper les mots constitue proprement la lecture intelligente.

L'instituteur, en préparant la leçon de lecture de cette année, après avoir pris note des mots et des expressions à relever et à expliquer, peut insérer, à côté des groupes de mots des traits verticaux pour les indiquer.

Les leçons de lecture ici encore peuvent donner lieu à différents devoirs écrits, tels que : Conjuguer les verbes indiqués à tels temps, telles personnes du singulier et aux personnes plurielles correspondantes; ou : Donner par écrit le sens propre des mots ou des termes figurés; ou : Analyser logiquement une ou deux phrases indiquées, etc.



GRAMMAIRE FRANÇAISE.

lère année. Tel que déjà dit, l'instituteur doit profiter des leçous de lecture pour faire connaître aux enfants le nom, le geure, le nombre, l'article et l'adjectif.

2ème année. Par la lecture aussi, faire connaître en plus aux élèves de cette année, le verbe comme l'âme de langue et le sujet. Ces élèves ont ainsi, par la pratique, l'introduction à l'étude du langue.

3ème année. Avec les élèves de cette année, commence l'étude de la grammaire proprement dite laquelle se continue avec les élèves de la 4ème année. Cette étude ne peut et ne doit pas se borner à une simple et stérile étude de mots, de règles abstraites. L'instituteur doit viser plus hant, enseigner réellement la langue ellemême, soit parlée, soit écrite, dans sa construction et dans son usage.

Pour enseigner la grammaire, l'instituteur doit préparer d'avance et écrire au tableau noir 2 ou 3 phrases, renfermant la règle ou les règles (deux au plus) qu'il veut faire connaître. Les amener par des questions bien faites, par conséquent bien préparées, à déduire la règle par eux-mêmes de l'observation des faits. Ensuite faire donner un certain nombre d'applications.

Les élèves de ces deux années doivent avoir entre les mai is un mannel très conrt et très substantiel, comme référence, car l'instituteur ne doit pas astreindre les enfants au mot du livre, mais se contenter de leur faire rendre avec exactitude et dans un langage correctement grammatical le sens des règles.

L'instituteur doit donner des devoirs orthographiques et des dictées toujours en rapport avec les règles étudiées et ne jamais donner, comme devoirs ou dictées, des phrases détachées qui n'ont aucune liaison entre elles ; mais plutôt choisir un sujet continu et se rapportant à des objets ou à des faits connus des élèves, tels que : l'école et ses environs, la maison, le jardin, la ferme et ses dépendances, l'église, la village, la paroisse, etc. Ces dictées doivent être préparées par le maître, surtout pour les elasses inférieures soit comme application de la règle expliquée, soit aussi comme récapitulation des règles déjà apprises.

ARITHMÉTHIQUE.

lère année. Pour les élèves de cette année, l'instituteur doit leur apprendre : 1° à compter ; 2° la focmation des nombres et des quantités ; 3° à connaître les signes par lesquels on représente les nombres on quantités ; 4° à lire les nombres ; 5° à étudier les deux premières opérations fondamentales et par coaséquent les talles d'addition et de soustraction.

L'instituteur doit donc commencer par la numération orale, laquelle doit être enseignée intuitivement à l'aide de quelque moyen matériel : boulier-compteur, crayons, etc. Passer ensuite à la numération écrite. Dès que l'élève a appris à former un nombre on une quantité quelconque, il faut lui enseigner inunédiatement à représenter ce nombre on cette quantité par les signes convenus qui sont les chiffres, ce qui s'appelle la numération ou la notation écrite, et en même temps lui apprendre à lire ces nombres, ce qui s'appelle la numération parlée et cela jusqu'à 100.

L'instituteur doit alors commencer à faire exécuter de petits calculs et surtout résondre de petits problèmes d'addition et de soustraction sur des objets usuels à la portée des enfants, c'est-à-dire, des objets que les enfants ont constamment sous les yeux; par conséquent, ces problèmes doivent être préalablement bien préparés.

2ème année. Les élèves de cette année doivent apprendre à écrire et à lire les nombres jusqu'à 10,000. Dès que les élèves commencent à bien écrire et à bien lire les nombres de trois chiffres, l'instituteur attaque aussitôt que possible les opérations fondamentales écrites; on rompt la monotonie, et on intéresse les élèves par un travail qui devient de plus en plus intellectuel.

REMARQUE. Pendant tout le temps que dure l'enseiment écrit du calcul, et cela pour tontes les classes, le calcul mental doit être fait de poir règle par règle, et les élèves doivent être conduits à faire mentalement des opérations de plus en plus complexes et difficiles. Le calcul mental demande une préparation bien soignée.

L'étude des quatre tables doit d'abord s'enseigner à l'aide d'objets concrets que l'élève peut facilement grouper ou séparer à volonté, tels que: bonles, marbres, crayons, etc., ensuite faire l'étude de ces quatre tables en se servants d'objets usuels, connus des élèves, mais qu'ils n'ont pas sous la vue et enfin faire l'étude des quatre tables d'une marière complètement abstraite.

3ème et 4ème année. Les élèves de ces deux années doivent faire des problèmes pratiques sur les différentes parties de l'arithmétique indiquées dans le programme de chacune de ces années.

Remarque générale sur les problèmes. Les exercices de alcul se résument à deux sortes : les exercices de calcul proprement dits et les problèmes.

Les premiers roulent sur des nombres tantôt abstraits, tantôt concrets; il ne s'agit ici que de la pratique du calcul, d'acquérir par l'exercice, l'habitude de compter avec promptitude et sûreté. Quant aux problèmes, ils sont plus importants et plus directement utiles que les exercices eux-mêmes, ils doivent donc, en conséquence, être bien plus nombreux.

L'instituteur doit habituer les élèves à bien prendre les données des problèmes et à bien les exposer.

Après avoir énoncé le problème et après que les élèves ont pris les données, il fait répéter le problème par 1 on 2 élèves pour s'assurer que tous ont bien compris ce qui est demandé.

Au moyen de questions, il amène de enfants à rendre compte de la marche qu'ils vous e pour résoudre le problème donné. Si les élèves de la cont, il leur facilité du tâche procédant par des exemples.

Après s'être assuré que les élèves ont bien compris la manière de résondre le problème, le maître exige que les élèves représentent par écrit au tableau noir, ou individuellement sur leurs ardoises avec les signes comms $(+-\times: on \div)$ la solution qu'ils ont faite mentalement et ce avant qu'ils commencent la solution des opérations à faire pour résoudre le problème donné.

Pour tirer des problèmes tout le parti possible, il faut qu'ils satisfassent à certaines conditions. Il est indispensable d'abord qu'ils roulent sur des questions usuelles, immédiatement utiles et d'un usage quotidien. L'instituteur ne doit donner que des nombres réels et pris dans les habitudes et dans les usages de la localité. En recevant des leçons de calcul, l'élève doit aussi recevoir des notions exactes sur les distances locales, sur la valeur des objets les plus usuels, sur le prix du travail journalier, la vente ou l'achat des produits de la ferme, sur le profit ou la perte de telle ou telle industrie, de tel ou tel négoce, etc.

La solution des problèmes est merveilleusement

propre à exercer et à développer la sagacité, le bon sens, le jugement de l'enfant. Pour résoudre un problème, en effet, il faut en bien voir les diverses conditions, afin d'apprécier sainement leur dépendance réciproque : c'est beaucoup moins une affaire de raisonnement que de vue intérieure et spontanée, que de bou sens. Mais pour tirer à cet égard tout le parti possible des problèmes, soit oraux, soit écrits, il est indispensable, nou pas sentement d'en faire chercher et prouver le résultat, mais aussi de faire rendre compte de la résolution, de la marche qu'on a snivie, et de la justifier.

Note.—L'instituteur pratique, ne doit pas s'astreindre à snivre avenglément et machinalement un recueil de problèmes quelconque, mais préparer et composer luimême, tous les jours, les problèmes d'application pour l'arithmétique mentale on écrite, pour chaque classe, on chaque groupe d'élèves de l'école.

GÉUGRAPHIE.

La géographie doit s'enseigner intuitivement au moyen de cartes et du tableau noir.

C'est d'abord la topographie de l'emplacement de l'école et de ses environs qu'il convient de faire étudier aux élèves d'après nature, de leur apprendre à s'orienter. Ensuite leur enseigner comment on se sert du tracé au tableau noir on sur l'ardoise, ou sur le papier, pour représenter l'image de ces lieux en petit (miniature). Comment on y indique la position relative de l'école avec les habitations des élèves, les routes ou chemins qui y conduisent. De là, étendre cette étude à l'arrondissement entier, aux arrondissements voisins, à la paroisse, aux paroisses environnantes, au comté, aux comtés voisins,

ayant soin de faire comprendre aux élèves la manière conventionnelle d'indiquer sur la carte l'orientation afin de passer de ces esquisses à l'usage et à l'application des cartes partieulières et de là aux cartes générales, ainsi qu'à l'étude du globe terrestre.

Relativement à l'étude des cartes, l'instituteur doit en premier lien faire remarquer aux enfunts comment y sont représentés les divers accidents géographiques, tels que les mers, les golfes, les lacs, les rivières, les îles, les montagnes, etc., etc., ne se contentant pas de les leur indiquer, mais d'exiger d'enx qu'ils reproduisent ces divers accidents soit an tableau noir d'abord, ensuite sur leurs ardoises ou leurs cahiers, par lequel procédé il arrive facilement à faire connaître la définition de ces divers accidents et cela intuitivement au fur et à mesure qu'ils se présentent et sans exiger qu'ils en apprennent la définition textuelle dans un manuel De cette manière, on fait marcher de pair l'étade de la géographie et celle de la cartographie, car cette dernière branche pent être considérée comme une auxiliaire indispensable à l'étude de la première. De plus, pour l'instituteur, c'est un moyen pédagogique des plus puissants pour le développement des facultés intellectuelles, telles que l'observation, le jugement, la mémoire de l'enfant ; de même qu'un exercice des plus propres à exercer la vue et la main, et lui faire nequérir des habitudes d'exactitude et de précision.

L'instituteur doit donc commencer par faire tracer aux élèves qu'une esquisse des pays ou des parties de pays à reproduire, n'en tracer que les contours, ayant soin d'y faire conserver les proportions relatives des différents accidents qui se trouvent sur ees contours. Passer ensuite aux principanx accidents qui se trouvent

à l'intérieur tels que : rivières, lacs, montagnes et continuer en y faisant ajouter les noms et les accidents moins importants. Enfin, de ne faire exécuter une carte que graduellement et qu'un seul genre d'accidents à la tois et non pas de faire tracer, en me seule fois, une carte tout au complet. Surtout l'instituteur doit bien se garder de faire calquer les cartes, ce qui n'est d'aucun intérêt pour les élèves, sons ancun rapport.

Pour mieux graver l'étude faite des pays ou des parties de pays, il est bon que l'instituteur fasse faire de temps en temps des itinéraires de voyages géographiques, oralement d'abord, ensuite écrits : ce sont d'excellents sujets de devoirs.

Note — En enseignant la géographie et la cartographie, l'instituteur ne doit pas manquer de donner ou de faire donner les détails historiques qui peuvent se rattacher aux lieux étudiés. C'est un excellent moyen de graver ces faits dans la mémoire de l'enfant et lui rendre l'étude de la géographie intéressante.

Par ce qu'il vient d'être dit, il faut conclure que l'instituteur doit préparer très minutieusement ses leçons de géographie afin de se rendre bien maître du sujet de ses leçons au triple point de vue géographique, cartographique et historique.

HISTOIRE DU CANADA.

Une préparation analogue à celle des leçons d'histoire sainte doit être faite pour les leçons d'histoire du Canada.

L'instituteur doit préparer et faire aux élèves le récit oral du fait ou de l'événement qui doit faire l'objet de la leçon en faisant ressortir tous les points principaux et essentiels au but qu'il se propose d'atteindre. Faire résumer le récit de vive voix par les élèves des classes inférieures, profitant de ce résumé que l'ou fait corriger, compléter par les élèves des classes supérieures, pour faire un sommaire au tableau noir dont le développement écrit fait l'objet d'un devoir pour les élèves des classes supérieures.

r

8

Ce développement revu et corrigé par le maître est transcrit dans un cahier spécial. Les élèves finissent ainsi par avoir un recneil de résumés complets des principaux traits de l'histoire du Canada qui lui fournira un excellent cours d'histoire, fait par lui-même, ce qui vaut beaucoup mieux que de les astreiudre à l'étude d'un manuel.

LEÇONS DES CHOSES.

Les leçons de choses ont pour but d'habituer l'enfant à observer, à voir, à raisonner, à comparer et à juger, à se rendre compte de tout ce qui frappe sa vue et son esprit; elles sont donc très importantes.

Ces leçous doivent être donnés à tous les élèves d'une même école.

C'est par la chose même dessinée ou placée devant les yeux que doit se donner la leçon: la couleur, la forme, les usages, la matière, la provenance, tels sont les différents points qu'appellent successivement l'examen, la réflexion, le jugement de l'enfant. Ces leçons doivent être données avec entrain et bonne humeur. Pour cela, il faut les préparer, c'est-à-dire réfléchir sur le sujet, rassembler ses souvenirs, consulter les ouvrages spéciaux,

se tracer un plan, un canevas sur le Journal de classe. Puis s'il est possible, se procurer les objets qui doivent faire le sujet des explications. Commencer par les objets que l'enfant a souvent sous les yeux, à l'école, à la maison, etc. On peut décupler les résultats de l'enseignement en ayant recours à l'œil plutôt qu'à l'oreille, a dit un ami de l'éducation populaire.

Dans les classes supérieures, les leçons de choses sur la physique, la chimie, l'hygiène, la botanique, etc., font connaître aux élèves une foule de choses utiles.

L'exposé qui précède doit suffire à tout instituteur ayant à cœur de bien remplir ses fonctions, pour préparer ses classes de chaque jour sur toutes les branches d'enseignement mentionnées plus haut et aussi sur celles qui n'ont pas été indiquées.

